

*M. Comby*

TP 482 P(30)

ACADÉMIE  
DES  
INSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

---

COMPTES RENDUS  
DES  
SÉANCES DE L'ANNÉE

1912

MAURICE PROU  
MEMBRE DE L'ACADÉMIE

---

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DES ÉCOLES FRANÇAISES  
D'ATHÈNES ET DE ROME EN 1911-1912.

PARIS  
LIBRAIRIE ALPHONSE PICARD ET FILS,  
AUGUSTE PICARD, SUCCESSEUR.

LIBRAIRE DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

82, RUE BONAPARTE, 82

---

M D CCCC XII

---

Recueil paraissant tous les mois, par fascicules de 7 à 8 feuilles, avec  
planches et figures. Prix de l'abonnement annuel : — 12 fr.

Bibliothèque Maison de l'Orient



071860



Extrait des *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions  
et Belles-Lettres*, 1912, p. 647.

---

RAPPORT SUR LES TRAVAUX  
DES ÉCOLES FRANÇAISES  
D'ATHÈNES ET DE ROME  
EN 1911-1912

PAR M. MAURICE PROU  
MEMBRE DE L'ACADÉMIE

LU DANS LA SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 1912.

---

Les missions scientifiques permanentes établies et entretenues par la France à l'étranger diffèrent par certains points de celles que d'autres peuples y ont instituées. Tandis que la plupart de celles-ci ne se proposent que d'accomplir des œuvres collectives, les nôtres, spécialement les Écoles françaises d'Athènes et de Rome, ont pour objet de faire servir l'exécution de ces œuvres scientifiques à la formation d'archéologues et d'historiens qui, revenus en France, fourniront aux Universités, aux Musées, aux Archives et aux Bibliothèques un personnel de professeurs et de conservateurs à qui le contact avec des monuments et des documents divers dans leur origine et leur nature, en tout cas différents de ceux qu'ils ont accoutumé de voir, a donné, avec la pratique des recherches, l'habitude des comparaisons d'où peuvent résulter des vues d'ensemble et des généralisations justifiées. Si nos Écoles françaises d'Athènes et de Rome sont des établissements de grand renom, elles le doivent, l'une aux belles fouilles longtemps poursuivies de Delphes et de Délos, l'autre à la publica-



tion des registres de papes. Les jeunes gens qui ont poussé ces grandes entreprises, en même temps qu'ils ont servi les intérêts scientifiques et communs, se sont préparés à l'accomplissement de travaux personnels. La collaboration à une œuvre qui demande des aptitudes et des connaissances variées, constitue un enseignement mutuel. Aussi, l'Académie ayant toujours encouragé les travaux dans lesquels les membres des Écoles d'Athènes et de Rome peuvent faire concourir leurs efforts à une même œuvre et réaliser de grands desseins, elle ne peut qu'applaudir la persévérance avec laquelle, depuis plusieurs années et sous la direction de M. Homolle, puis de M. Holleaux, grâce à la générosité inépuisable de notre confrère M. le duc de Loubat de qui nous ne pouvons plus compter les fondations utiles et les scientifiques initiatives, tous les membres de l'École, « vétérans et nouveaux », ont travaillé à Délos, ce « champ de manœuvres de l'École française », pour reprendre l'heureuse expression de notre confrère M. Haus-soullier.

Il n'y a cependant pas lieu d'insister en ce rapport sur les progrès des fouilles de Délos au cours de l'année 1914, non pas qu'elles aient été poussées avec moins d'activité ni que les résultats en aient été moins remarquables que pendant les campagnes antérieures, bien au contraire, mais M. Holleaux a eu soin de tenir l'Académie au courant des principales découvertes au fur et à mesure qu'elles se sont produites. Il faut dire ici quelle est la part qui revient à chacun dans l'œuvre commune.

L'École d'Athènes se composait en l'année scolaire 1911-1912 de six membres français : MM. Hatzfeld, membre de quatrième année ; Vallois et Dugas, de troisième année ; Picard, de seconde année ; Avezou et Plassart, de première année. M. Gerhardt Poulsen, architecte délégué par l'Académie royale des Beaux-Arts de Copenhague, était le seul membre étranger. Il a quitté l'École après trois ans de

séjour, en août 1911; il a été remplacé par son compatriote, M. Risom, comme lui architecte diplômé de l'Académie de Copenhague. C'est grâce à l'appui de M. le directeur Nyrop que M. Holleaux a pu nouer avec l'Académie de Copenhague des liens étroits, à telles enseignes que deux autres de ses membres, MM. Anton Frederiksen et Axel Maar, l'un, architecte diplômé, l'autre élève de quatrième année, appelés à Athènes en 1910, pour prêter leur concours à M. Poulsen, y sont demeurés jusqu'au mois de juin 1911. L'École a trouvé dans les architectes danois des collaborateurs au zèle, au dévouement et au consciencieux talent de qui le Directeur s'est plu à rendre hommage. Enfin, M. Ad.-J. Reinach faisait, comme membre hors cadre, sa troisième année, et M. Albert Gabriel, architecte diplômé du gouvernement, s'est joint, comme il le fait depuis 1908, à la mission française.

La plupart des travaux exécutés à Délos pendant l'année 1911 ont été relatés soit dans des lettres du directeur de l'École adressées à notre confrère M. le duc de Loubat, et que celui-ci a communiquées à l'Académie<sup>1</sup>, soit dans le rapport de notre confrère M. Th. Homolle « sur les travaux des Écoles françaises d'Athènes et de Rome en 1910-1911 », lu dans la séance du 20 octobre 1911<sup>2</sup>, soit dans le rapport que le directeur, M. Holleaux, a présenté à l'Académie dans les séances des 5 et 12 janvier 1912<sup>3</sup>. A quoi l'on ajoutera une communication de M. R. Vallois sur les *Attiques déliens* imprimée dans nos Comptes rendus<sup>4</sup>.

La plus remarquable des inscriptions découvertes à Délos, en 1911, un sénatus-consulte de l'an 166 avant J.-C. relatif au culte de Sarapis, a fait l'objet de deux commen-

1. *Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes rendus des séances de l'année 1911*, p. 423, 462 et 551.

2. *Comptes rendus des séances de l'année 1911*, p. 637.

3. *Comptes rendus des séances de l'année 1912*, p. 6 et 10.

4. *Comptes rendus des séances de l'année 1912*, p. 105.

taires devant l'Académie, l'un de M. Holleaux<sup>1</sup>, l'autre de notre confrère M. Édouard Cuq<sup>2</sup>.

Quelque importance qu'on attache aux fouilles poursuivies en commun par les membres de l'École, soit que l'on en considère les résultats pour les progrès de l'archéologie et l'accroissement de nos connaissances historiques, soit que l'on ait égard à leur vertu éducatrice, il serait regrettable qu'elles prissent entièrement nos missionnaires et qu'elles ne leur permissent pas de voyager, de regarder de côté et d'autre, de faire de libres et personnelles recherches où ils puissent exercer et développer leur initiative. Mais il n'en est pas ainsi, et il est resté aux membres de l'École, en 1911, assez de loisir et de force pour parcourir la Grèce et les îles, en quête d'antiquités. C'est M. Charles Dugas continuant à Tégée des fouilles qui font l'objet d'un mémoire dont nous allons parler; c'est M. Charles Picard entreprenant avec l'aide de MM. A.-J. Reinach et Avezou une exploration méthodique de l'île de Thasos, dont un compte rendu inséré dans notre bulletin de mai dernier<sup>3</sup> nous a permis de constater les beaux résultats; c'est encore M. Reinach faisant quelques fouilles à Lato, en Crète; M. Hatzfeld explorant l'île de Chypre; MM. Picard et Avezou relevant sur place les ruines du temple de Stratos en Acarnanie; M. Plassart faisant à Delphes, sous l'obligeante direction de M. Bourguet, chargé d'une mission par le Ministère, une campagne épigraphique des plus méritoires.

Tant d'activité n'a pas fait tort à la rédaction des mémoires que le règlement impose aux membres de troisième et de seconde année.

M. Vallois qui s'est fait connaître à l'Académie par son

1. *Comptes rendus des séances de l'année 1911*, p. 830.

2. Édouard Cuq, *Le sénatus-consulte de Délos de l'an 166 avant notre ère*. Paris, Impr. nat., 1912, in-4° (extr. des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXXIX).

3. *Comptes rendus des séances de l'année 1912*, p. 193.

mémoire de l'an dernier, relatif aux Portiques de la Voie Sacrée à Délos, par l'étude de l'un de ces portiques, celui de Philippe<sup>1</sup>, imprimée dans nos Comptes rendus, et par un travail sur les Attiques déliens<sup>2</sup> inséré dans le même recueil, a donné une nouvelle preuve de son expérience de l'architecture dans le mémoire qu'il nous a présenté cette année, consacré à l'un des édifices de Délos les plus remarquables à cause de ses dispositions insolites, celui que les sculptures de certains de ses chapiteaux ont fait appeler *Temple des Taureaux*.

MM. Homolle et Nénot en avaient déjà relevé le plan et signalé les particularités<sup>3</sup>. Depuis lors, l'édifice a été complètement déblayé : il y avait donc lieu d'en faire une étude nouvelle en prenant pour point de départ les constatations et déductions des premiers explorateurs. M. Vallois a été aidé dans cette tâche par M. Gerhardt Poulsen, grâce à qui il a pu joindre à son mémoire des plans, des élévations, des coupes qui permettent de suivre facilement ses explications.

De rigoureuses et minutieuses observations éclairées par la connaissance de la technique architecturale ont conduit M. Vallois à proposer, pour les trois divisions du temple, le *prodomos*, la salle centrale et la *cella* du Nord, une restauration laissant peu de place à l'hypothèse.

Les colonnes et les murs intérieurs du temple reposent sur un soubassement à deux degrés avec une assise de réglage en gneiss. Le *prodomos*, qui présente une façade dorique à six colonnes, et trois colonnes sur les faces latérales, donne accès à une longue salle centrale éclairée par des baies percées dans les murs de l'Est et de l'Ouest, lesquels supportent un entablement dorique composé d'épistyles reposant sur des parastades à section rectangu-

1. *Comptes rendus des séances de l'année 1911*, p. 214.

2. *Comptes rendus des séances de l'année 1912*, p. 105.

3. *Bulletin de correspondance hellénique*, t. VIII (1884), p. 417.

laire, de frises et de corniches. La toiture à double versant qui couvrait le *prodomos* et la salle centrale a fait l'objet d'une étude approfondie de la part de MM. Vallois et Poulsen, comme aussi la charpente, les plafonds, les tuiles, les acrotères et les antéfixes, de telle sorte que nous avons aujourd'hui tous les éléments d'une restauration de cette partie de l'édifice.

On connaissait déjà les dispositions particulières de la *cella*; M. Vallois en a poussé l'étude plus loin. La *cella* était séparée de la salle centrale par une colonnade transversale formée de piliers déterminant trois entrecolonnements. Les chapiteaux des piliers centraux se composent d'un chapiteau de demi-colonne dorique, d'un côté, et, du côté intérieur, de deux avant-trains de jeunes taureaux agenouillés. Au-dessus de l'entrecolonnement central, deux poutres de marbre parallèles aux versants du toit formaient un entablement brisé, une arcature rectiligne sur laquelle s'élevait le mur méridional du lanterneau. Entre la grande salle et la *cella* s'ouvrait ainsi une sorte d'arc triomphal. Ce que M. Vallois a ajouté aux constatations de ses devanciers, c'est une restitution très détaillée du lanterneau, de son entablement, de sa toiture, de son plafond peint et doré renvoyant à la *cella* la lumière qu'il recevait des baies latérales de l'attique; c'est aussi l'étude des types de fenêtres et de leur répartition dans les différentes parties de l'édifice.

Le mode de construction et la comparaison avec le portique d'Antigone permettent de rapporter cet édifice à la première moitié du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., mais la destination reste incertaine. Contre l'identification de M. Homolle qui avait proposé d'y reconnaître le *Kératón*, c'est-à-dire le sanctuaire qui abritait le célèbre autel des Cornes élevé par Apollon, M. Vallois fait quelques objections, mais il s'abstient d'en présenter une autre. S'il remarque que les fragments d'une frise en haut relief provenant peut-être du monument triangulaire de la *cella* paraissent représenter le

transport de Létéo à Délos, il se garde d'en conclure que le temple lui fut consacré.

« En résumé, dit M. Collignon, dans le rapport qu'il a lu devant la Commission, le mémoire de M. Vallois, sous une forme sobre et technique, est une excellente contribution à l'étude de l'architecture délienne. Il met en œuvre, pour la restitution du temple des Taureaux, tous les éléments qu'il a été possible de recueillir, et l'on peut espérer que remanié et complété par l'auteur, il constituera un important fascicule dans la publication, si heureusement commencée par les soins de M. Holleaux, des fouilles de Délos. »

Le sujet du mémoire de M. Charles Dugas, *Le temple d'Athèna Aléa à Tégée*, n'est pas une nouveauté pour l'Académie. Car un compte rendu sommaire des fouilles de M. Dugas à Tégée, a été imprimé dans notre Bulletin d'avril 1911<sup>1</sup>; mais le mémoire manuscrit en diffère autant qu'une dissertation d'un simple procès-verbal. Les fouilles très profondes que M. Dugas a faites autour des ruines du temple et la découverte de nombreux petits objets archaïques l'ont amené à consacrer un premier chapitre aux sanctuaires qui ont précédé le temple du IV<sup>e</sup> siècle et notamment à celui qui fut brûlé en 395-394. Mais la détermination des emplacements et les reconstitutions qu'il propose, sont, comme il le reconnaît, singulièrement hypothétiques.

Les ruines du temple décrit par Pausanias offriront à M. Dugas un terrain plus solide; mais avant de l'aborder il nous donne un catalogue de tous les objets recueillis dans les fouilles, rédigé avec le soin minutieux dont M. Dugas est coutumier et que le rapporteur de l'an dernier, notre confrère M. Homolle, était tenté de trouver exagéré; ce catalogue est toutefois très intéressant, mais il convenait de le rejeter en appendice à la fin du mémoire.

1. *Comptes rendus des séances de l'année 1911*, p. 257 et suiv.

La seconde partie consacrée à la restitution du temple du iv<sup>e</sup> siècle ne mérite que des éloges.

Le résumé suivant qu'en a fait notre confrère M. Haus-soullier complétera les renseignements que M. Dugas avait déjà donnés à l'Académie :

« Le temple d'Athèna Aléa est orienté de l'Est à l'Ouest. On y accédait par trois degrés et deux rampes, l'une sur le petit côté Est, l'autre sur le long côté Nord. C'est un édifice périptère hexastyle, d'ordre dorique, avec quatorze colonnes sur les longs côtés. Les métopes de la péristasis étaient lisses. Au contraire, celles du pronaos et de l'opisthodomé, de dimensions moindres, étaient sculptées. L'existence de ces sculptures nous est seulement attestée par des inscriptions gravées à la partie supérieure de l'architrave : Αὔρα, Τήλεφος, Ἄ[λεος], Κερειδαι, c'est-à-dire les noms des personnages qui remplissaient à l'Ouest et à l'Est quelques-unes des métopes. »

Pour ce qui regarde les dispositions de la *cella*, M. Dugas n'ajoute rien à ce qu'il avait dit précédemment, sinon que certaines assises des fondations qu'on pourrait croire destinées à porter des colonnes sont de basse époque, peut-être de travail byzantin.

« Enfin, le temple eut pour architecte Scopas. M. Dugas admet que, se réservant pour les sculptures des frontons et les statues de l'intérieur, le maître parien confia l'exécution de la partie ornementale, très riche et très variée, à quelque artiste formé dans les ateliers d'Épidaure. L'influence d'Épidaure est si manifeste que le temple de Tégée ne saurait être antérieur à la Tholos : il faut l'attribuer à la même époque, vers 375 avant J.-C. »

Tous les résultats obtenus par M. Dugas ne sont pas également certains, et il est trop prudent pour ne pas avertir lui-même de la part faite à l'hypothèse. Ainsi l'on doutera que l'interprétation qu'il a proposée des passages de Pausanias relatifs à la description du temple soit pleinement satisfaisante.

Mais au jugement de M. Haussoullier, on doit louer dans son travail « l'exactitude de l'information personnelle, l'abondance des observations et des rapprochements ». Complété par l'étude des sculptures des frontons, il en sortira un livre qui couronnera dignement les onze ans d'efforts de l'École française pour le déblaiement du temple d'Athèna Aléa.

Nous avons, plus haut, fait allusion à l'exploration de l'île de Thasos par M. Charles Picard. Un rapport imprimé dans nos Comptes rendus <sup>1</sup> a fait connaître à l'Académie comment dès 1910 M. Charles Picard a repris à Thasos la tradition des recherches archéologiques inaugurées et poursuivies par MM. G. Perrot, Miller, Salomon Reinach, de Ridder, Mendel et Déonna, comment les fouilles ont été faites d'accord avec le Musée impérial ottoman, comment MM. Picard, Avezou et A.-J. Reinach se sont partagés la besogne, ce dernier dirigeant ses recherches vers le sanctuaire d'Artémis Pôlô, tandis que les deux premiers dégageaient l'enceinte hellénique et le temple archaïque de l'Acropole.

C'est cette exploration qui a fourni à M. Picard le sujet de son mémoire dont l'envoi à l'Académie dans le temps porté par le règlement est un témoignage particulièrement méritoire de son zèle scientifique puisque ce vaillant archéologue a dû l'écrire pendant la convalescence d'une grave et longue maladie contractée au cours de sa campagne de fouilles.

Le titre en est *Premières études thasiennes. L'enceinte hellénique*. M. Picard a déblayé complètement les portes, ornées de bas-reliefs dont quelques-uns étaient connus, dont d'autres ont été découverts en 1911, et spécialement ce Silène au canthare dont l'image a été donnée dans nos Comptes rendus et qui était sculpté sur la porte dite « oblique ». Les exemples de décoration sculptée appliquée

1. *Comptes rendus des séances de l'année 1912*, p. 193.

à une porte monumentale sont fort rares ; l'enceinte de Thasos en fournit donc plusieurs et remarquables. C'est le mérite de M. Picard d'avoir défini la destination de ces bas-reliefs et, pour employer son expression, déterminé « leur caractère religieux et civique ».

Comme l'Héraklès de la porte voisine, le Silène de la Porte oblique est le gardien de l'entrée de la ville. Il a une vertu prophylactique, mais il représente aussi une sorte de blason de la cité, car, ainsi que l'auteur l'a montré par une fine analyse, le type est conforme à celui qui paraît sur les monnaies de Thasos. Ainsi, ce qui frappait tout d'abord les yeux du voyageur franchissant la porte, c'était l'image d'un des compagnons de Dyonisos, du dieu protecteur de ces vignes qui faisaient la richesse de l'île.

« Conduit avec une méthode rigoureuse, dit M. Colignon dans son rapport à la Commission, et un rare souci de l'exactitude, de la clarté, de la précision, illustré de nombreuses photographies et de relevés d'architecture très habilement exécutés, ce mémoire fait grand honneur à M. Ch. Picard qui se montre à la fois un explorateur sagace et un érudit parfaitement informé. Il faut souhaiter que M. Picard continue des recherches si heureusement commencées, qui complètent les travaux de ses devanciers et font ainsi de l'exploration de Thasos une œuvre française. »

Les membres de l'École d'Athènes apportent à l'œuvre scientifique si brillamment poursuivie par la France en Grèce depuis plus de soixante ans, l'ardeur souvent téméraire et impatiente de la jeunesse, et, bien qu'ils soient enclins à se grouper et à s'entraider, comme nous l'avons vu, on pourrait craindre l'éparpillement des efforts comme aussi des interruptions et même l'abandon des longues entreprises si le Directeur n'était là pour discipliner ces forces et mettre chacune à leur place, maintenir la tradition, relier les générations, d'un mot, faire converger les

recherches individuelles vers un but commun. Nul n'a tenu ce rôle mieux que M. Holleaux, si d'autres l'ont tenu aussi bien. Les six mémorables campagnes pendant lesquelles, de 1884 à 1891, il découvrit et débaya le sanctuaire d'Apollon Ptoïos à Perdico-Vrysi<sup>1</sup>, lui avaient donné l'expérience des fouilles. Ajoutez qu'il est également versé dans l'histoire des arts plastiques et dans l'épigraphie, et que la variété et la perfection de ses travaux historiques, où il a fait preuve d'un sens critique si pénétrant, le désignaient pour les fonctions de directeur. M. Homolle a rappelé, il y a un an, comment M. Holleaux, mis à la tête de l'École d'Athènes, en 1904, accepta aussitôt « sans hésitation ni réserve » l'héritage de son prédécesseur, « subordonnant ses préférences personnelles et les travaux qu'il avait lui-même engagés et qui n'étaient point achevés, au devoir de terminer une œuvre à laquelle vingt générations d'Athéniens avaient travaillé, qui », grâce à la générosité de notre confrère, M. le duc de Loubat, « se trouvait désormais pourvue de ressources inespérées et qui devait être couronnée par une publication digne de tant d'efforts accumulés<sup>2</sup>. » De 1904 à 1911 M. Holleaux donna aux fouilles de Délos la meilleure part de son activité. Avec l'aide des jeunes archéologues qu'il devait diriger et former, il les poursuivit suivant la méthode la plus rigoureuse et avec intensité. Et de la même façon que dans ses dissertations historiques et archéologiques il va jusqu'au fond des choses, pareillement dans ses fouilles il creusa jusqu'au sol vierge. Ce fut un modèle d'exploration que les voyageurs français et étrangers louèrent à l'envi.

M. Holleaux comprit aussi la nécessité de publier le

1. Georges Radet, *L'histoire et l'œuvre de l'École française d'Athènes*, p. 299.

2. *Rapport sur les travaux des Écoles françaises d'Athènes et de Rome en 1910-1911*, par M. Th. Homolle, dans *Comptes rendus des séances de l'année 1911*, p. 629-630.

plus promptement possible les résultats de ces fouilles qui constituent avec celles de Delphes l'œuvre la plus considérable de l'École d'Athènes. Il a adopté pour cette publication un plan qui permettra de faire avancer cet ouvrage sans attendre l'achèvement de l'exploration : chaque fascicule sera consacré soit à un monument soit à un groupe de monuments, sans parler de l'introduction et des études complémentaires. Les fascicules de l'*Exploration archéologique de Délos* parus de 1909 à 1911 sous la direction de M. Holleaux sont les suivants :

Fascicule I (1909). *Introduction. Carte de l'île de Délos au 1/10000<sup>e</sup>, avec un commentaire explicatif*, par André Bellet, capitaine d'artillerie ;

Fascicule II (1909). *La salle hypostyle*, par Gabriel Leroux, ancien membre de l'École ;

Fascicule III (1910). *Introduction (suite). Cartographie de l'île de Délos*, par L. Gallois, professeur à l'Université de Paris ;

Fascicule IV (1911). *Description physique de l'île de Délos, 1<sup>re</sup> partie*, par L. Cayeux, professeur au Collège de France.

Enfin, il faut rappeler que si le *Bulletin de correspondance hellénique* a paru avec régularité en ces dernières années, le mérite en revient à M. Holleaux.

Votre Commission a pensé qu'au lendemain du jour où M. Holleaux a quitté Athènes, il convenait qu'elle lui exprimât publiquement la reconnaissance de l'Académie en rendant hommage au dévouement et à l'autorité scientifique avec lesquels il a, comme directeur de l'École française, contribué au maintien et au développement des études grecques qui ne sont pas la part la moins glorieuse de notre patrimoine national.

\*  
\*  
\*

L'École française de Rome comprenait en 1911-1912 six membres : MM. Hirschauer, Massigli et Romier, membres de

deuxième année; MM. Fawtier, Martin et Waquet, de première année. M. Martin ayant été retenu en France par le service militaire, une troisième année a été accordée à M. Anziani. En outre, M. Waquet, nommé archiviste du département du Finistère, a quitté l'École à la fin d'avril 1911; sa place fut donnée à un ancien membre, M. de Bouard, qui se trouvait encore en Italie, poursuivant, grâce à une subvention de l'Académie, des travaux commencés à l'École.

M. Anziani a profité de la prolongation qui lui était accordée pour compléter l'étude remarquable qu'il a présentée l'an dernier à l'Académie sur la ville étrusque de Cære. Le gouvernement italien s'est réservé l'exploration de la nécropole antique; mais, hors des limites de ce domaine clos, M. Anziani a continué l'exploration de la ville. Et puisqu'il sait concilier les recherches dans les bibliothèques avec les investigations sur le terrain, il a écrit pour les *Mélanges* de l'École un mémoire sur la condition juridique des *Cærites* dans le droit romain. Sur le terrain il a cherché à résoudre les nombreux problèmes que pose le tracé des deux voies romaines qui traversaient l'Étrurie méridionale. A cette fin il a parcouru en tous sens la partie de la Tuscie romaine où il pouvait retrouver les traces de ces anciennes voies. Puis il s'est transporté en Tunisie où, sur le conseil de M. Merlin, directeur des Antiquités, il a entrepris l'étude comparative des nécropoles puniques du Sahel. Mais comme la tâche est ardue et vaste, il s'en est tenu, tout d'abord, à trois des nécropoles les plus importantes. Le mémoire qu'il a écrit sur ce sujet a paru dans les *Mélanges*<sup>1</sup>.

C'est au même ordre de travaux que se rattache une étude qu'il publiera prochainement dans les *Mélanges* sur

1. *Nécropoles puniques du Sahel Tunisien*, par D. Anziani, dans *École française de Rome, Mélanges d'archéologie et d'histoire*, année 1912, p. 245-303, pl. VII-XII.

l'âge des vases de terre noire, d'origine étrusque, et des vases peints gréco-italiques, trouvés dans les nécropoles de Carthage. Un vase de style corinthien tiré d'un tombeau carthaginois a fait, le 19 juillet dernier, l'objet d'une communication à l'Académie.

Voilà de quoi justifier la prolongation de mission accordée à M. Anziani.

Le mémoire que M. de Bouïard nous a envoyé porte le même titre que celui de l'an dernier : *Le régime politique et l'administration de Rome au moyen âge (1252-1347)*. C'est cependant un tout autre travail ; ce qui n'était qu'une ébauche est devenu un livre. Pour ce qui regarde le régime politique, le livre d'un ancien membre de l'École de Rome, M. Jordan, sur les origines de la domination angevine en Italie, a ouvert, en plusieurs directions, la voie à M. de Bouïard. Mais, sur les institutions administratives, nous n'avions que des livres superficiels ou trop généraux, des monographies vieilles, des articles de revue d'un objet particulier. L'ouvrage de M. de Bouïard fait suite à un livre de son prédécesseur à l'École, M. Halphen, et c'est déjà une qualité que M. Homolle a mise en lumière à propos du premier mémoire. M. de Bouïard a pris les choses où les avait laissées M. Halphen, à l'année 1252 que les Romains appelèrent le bolonais Brancaleone degli Andalò pour gouverner leur ville avec le titre de sénateur. S'il a choisi pour l'autre terme de son étude le milieu du xiv<sup>e</sup> siècle, c'est qu'à cette époque la papauté a repris à l'égard des Romains la même position qu'avant l'organisation du régime communal ; elle a recouvré le gouvernement de la ville dont elle s'était dessaisi ou qu'elle s'était laissé enlever par morceaux au xii<sup>e</sup> siècle et pendant la première moitié du siècle suivant. Pourquoi la date précise de 1347 ? parce que cette année est celle de l'avènement du tribun réformateur Colà Rienzi.

Le peu d'attention que l'on a accordée à l'histoire muni-

cipale de Rome au moyen âge, d'une ville qui se qualifiait souveraine du monde, *Roma caput mundi*, nous surprend tout d'abord. Et cependant les causes de cette négligence ne sont pas difficiles à découvrir : le prestige éclatant de l'antiquité romaine rejetant dans l'ombre les âges postérieurs, et cet autre prestige de l'universalité du pouvoir pontifical, pour qui les affaires de Rome ne sont qu'un détail, un point dans le monde chrétien. Il y a une autre cause, la disparition des archives municipales : ni registres des conseils, ni registres de lettres, ni livres de comptes, ni même titres de propriété ; à peine quelques statuts de la ville et de corporations conservés. La rareté, la dispersion, la nature des documents rendaient difficile la tâche de M. de Bouïard. Il ne pouvait avoir à sa disposition que des documents indirects qu'il lui fallait rechercher soit dans les archives des souverains ou des villes ayant eu des relations avec la municipalité romaine, soit dans les archives des familles patriciennes, soit dans les archives des églises de Rome. Que d'inventaires, de liasses et de registres n'a-t-il pas dû remuer avant de rencontrer le document utile, perdu au milieu de matériaux complètement étrangers à l'objet de ses études ! Nous n'énumérerons pas les nombreux dépôts d'archives qu'il a explorés en Italie. Mais c'est un devoir de nommer ici les personnes qui ont favorisé ses recherches afin que l'Académie puisse joindre ses remerciements à ceux que leur a adressés M. de Bouïard. Le fonds d'archives de l'église Santa Maria in Via lata est maintenant déposé à la Bibliothèque du Vatican : l'inépuisable obligeance du R. P. Ehrle, dont l'École française a constamment éprouvé les bienfaits, a permis à M. de Bouïard d'en tirer parti. La libéralité de nobles Romains, particulièrement le prince Colonna et le comte Sacchetti, lui a ouvert les archives de familles patriciennes. Le fonds Orsini appartient aujourd'hui à la ville de Rome ; il est conservé dans la Torre Anguillara, et, bien que ces par-

chemins n'aient pas encore été livrés au public, l'archiviste des archives historiques de la commune de Rome, M. C. Moretti, avec la même générosité qu'eût fait l'illustre famille dont Rome a l'honneur de garder les titres, a permis à M. de Bouïard d'en prendre connaissance ; et les pièces qu'il en a tirées sont parmi les plus importantes qu'il ait transcrites.

Si l'on ne considérait que le nombre des documents relatifs à l'objet que notre auteur avait en vue, on estimerait que les résultats obtenus ne sont pas en rapport avec l'étendue des recherches. Mais tout en réunissant les éléments de l'histoire de Rome, M. de Bouïard ne s'est pas fait faute d'ouvrir les yeux sur d'autres documents ; il a acquis une connaissance générale des archives qu'il a étudiées, et, dans son introduction, il nous fait part de l'état des divers dépôts visités et des ressources qu'ils peuvent fournir aux historiens.

Le mémoire dont nous avons à rendre compte se divise en deux parties. La première est l'histoire politique de la commune de Rome, l'histoire de ses relations avec le pape, les nobles, le peuple et les corporations d'artisans, l'Empereur même. Le fait qui de 1252 à 1347 domine tous les autres, les commande, c'est la reprise par le pape du gouvernement de la ville. La seconde partie est constituée par le tableau des institutions municipales. Après quelques considérations sur la nature et l'élaboration des statuts communaux, l'auteur explique la constitution des conseils, les vicissitudes du Sénat, les fonctions des juges palatins et celles des divers officiers. Une liste de sénateurs, de 1292 à 1374, forme un appendice ; c'est plus qu'une liste ; la mention des principaux actes des sénateurs en fait une brève chronique municipale. Enfin, trente-deux pièces justificatives complètent ce travail.

J'ai déjà signalé chez M. de Bouïard une pratique consommée des archives ; il a d'autres qualités ; avant de les

signaler, nous nous permettrons de relever dans son travail quelques défauts. La pensée est parfois un peu indécise ; le mot n'y est pas toujours approprié, et c'est même la raison pourquoi, en plusieurs passages, nous ne la saisissons pas bien. Il semble aussi que le plan ne soit pas conforme à la logique : l'ordre des deux parties devrait être renversé. On éviterait ainsi des répétitions. Ne convient-il pas, en effet, de décrire la machine et d'en détailler les organes avant d'en montrer le fonctionnement ?

Les défauts de ce genre que les rapporteurs de l'Académie ont maintes fois relevés dans les mémoires envoyés des Écoles d'Athènes et de Rome tiennent en partie au peu de temps dont les membres disposent pour la rédaction de leur travail. Soit. Il n'est cependant pas inutile de rappeler qu'il appartient à des jeunes gens formés à l'école des deux peuples les plus curieux de l'art de bien dire, et dont la pensée, pour s'être exprimée en formules définitives, a continué de diriger le monde civilisé à travers les siècles et jusqu'à nous, de maintenir le culte de la forme, et, sinon d'atteindre toujours l'élégance, de conformer, au moins, la langue à la pensée et de donner ainsi au style la correction et la précision qui sont les qualités essentielles de tout écrit scientifique.

M. de Bouïard a témoigné, d'autre part, qu'il a l'esprit d'un historien. Ce n'est pas à lui qu'on reprochera d'arrêter son travail après le classement des notes. Il n'est pas de ceux pour qui l'histoire consiste dans le simple récit des faits, suivant l'ordre chronologique. Il s'applique à lier les événements, à en rechercher, et très finement, les causes et les résultats ; pour suppléer aux documents, il a recours à de légitimes hypothèses ; il ne lui déplaît pas de se demander ce qui fût arrivé, si... Il a des vues sur les alentours de son sujet. D'un mot, il fait de la philosophie de l'histoire, et on doit l'en louer. Il ne lui suffit pas de nous faire assister aux efforts et aux progrès de la papauté

vers le rétablissement de son autorité sur Rome; il sait nous montrer par quelles voies elle y est arrivée ou comment les circonstances l'ont servie, et, par exemple, comment l'éloignement de Rome qui, *a priori*, aurait dû aller contre cette fin, y conduisit au contraire. La commune romaine ne pouvait vivre, prise entre les deux termes d'un dilemme, la présence de la papauté à Rome, ou son éloignement lui étant également fatales : ou la présence du pape et l'écrasement du gouvernement municipal sous le prestige et le poids d'une souveraineté spirituelle d'un caractère universel, servant d'appui au rétablissement d'un pouvoir temporel absolu, ou l'éloignement du pape, et la déchéance économique autant que politique et morale d'une ville qui n'avait d'autre force que celle que lui donnait sa qualité de capitale du monde chrétien.

Nous souhaitons que M. de Boüard imprime le livre dont il nous a soumis le manuscrit. Pour l'approcher de la perfection, il lui suffira d'en modifier le plan, d'y mettre, en guise de préface, un tableau de la topographie juridique de Rome, si l'on peut ainsi parler, et de rappeler brièvement les origines et le développement du pouvoir temporel des papes sur la ville avant le xiii<sup>e</sup> siècle.

Aux recherches de M. de Boüard dans les archives royales de Naples se rattache un projet de publication dont le directeur de l'École de Rome a exposé le plan dans son rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique. On conserve, en ces archives, une série d'environ quatre cents volumes contenant la transcription des lettres administratives et autres actes des rois angevins de Sicile. Notre confrère, le comte Durrieu, les a étudiés quand il était membre de l'École française de Rome. Il a mis en lumière leur importance en même temps qu'il en a restitué l'état primitif profondément troublé à la reliure. Depuis longtemps Mgr Duchesne est sollicité de faire dresser le catalogue des pièces relatives à l'histoire de France transcrites

dans ces registres. Or, M. de Bouïard, recherchant les actes de Charles et de Robert d'Anjou, en qualité de sénateurs de Rome, a dû dépouiller ces volumes feuillet à feuillet. Il a donc paru à Mgr Duchesne que l'occasion était propice de réaliser le dessein qu'il avait formé et d'en confier sinon l'exécution entière, au moins la mise en train, à un jeune érudit à qui les archives angevines sont devenues familières. C'est pourquoi il a demandé à M. le Ministre de l'instruction publique d'accorder à M. de Bouïard une quatrième année d'école.

M. Charles Hirschauer, membre de deuxième année, tout en aidant M. de Bouïard à tirer des archives de la Torre Anguillara les éléments d'un travail sur les relations des Orsini avec la France, particulièrement à l'époque des guerres d'Italie, a rédigé un mémoire sur *La politique de saint Pie V en France*, dont le manuscrit nous a été transmis.

Pour tracer un tableau complet et définitif de la politique de Pie V en France (1566-1572), M. Hirschauer n'avait pas à Rome tous les matériaux nécessaires. Il a jeté la sonde à Paris et il a reconnu la nécessité de faire à la Bibliothèque nationale et aux Archives nationales des recherches méthodiques. Même pour les livres imprimés, il en est d'introuvables dans les bibliothèques romaines; M. Hirschauer nous les signale, car il connaît très bien la bibliographie de son sujet. Cependant, aux ouvrages qu'il se propose de dépouiller, il devra joindre, comme le lui a indiqué le rapporteur, M. Valois, le mémoire de Philippon, *Die römische Curie und die Bartholomäusnacht*, publié en 1892 dans la *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft*, et surtout le livre du P. E. Polandri, *Les négociations politiques et religieuses entre la Toscane et la France*, dans lequel il lira plusieurs pièces qu'il a pris soin de transcrire aux Archives de Florence.

Mais M. Hirschauer a épuisé les sources italiennes, et

ainsi il a rempli son devoir de membre de l'École de Rome. Le premier, depuis l'ouverture des Archives du Vatican, ou le second, si l'on tient compte d'un ouvrage assez médiocre paru de 1879 à 1882, il a fait un dépouillement méthodique et fructueux des diverses séries d'instructions et de correspondances des nonces ordinaires et extraordinaires accrédités par Pie V auprès des rois de France et d'Espagne. Il a, en outre, exploré les archives farnésiennes de Naples et de Parme, les archives de Florence, de Turin et de Modène, ce qui lui a permis de réunir une masse considérable de documents nouveaux, dont il a transcrit les plus importants en leur entier, les classant tous et les interprétant avec un sens historique très délicat et très judicieux.

Le pontificat de Pie V correspond aux années les plus critiques du règne de Charles IX, à la fin du ministère de L'Hospital, aux seconde et troisième guerres de religion ; il se termine presque à la veille de la Saint-Barthélemy : c'est dire quel puissant intérêt offre l'histoire des rapports de ce pape avec la France. Dans quelle mesure le pieux dominicain que son seul mérite avait porté à la chaire de saint Pierre, et qui, d'ailleurs, ne dissimula jamais son désir de terrasser le protestantisme français, contribua-t-il à entraîner le gouvernement de Catherine de Médicis et de Charles IX dans les voies sanglantes où il devait conquérir un si triste renom, c'a été et c'est encore l'objet de discussions passionnées, et c'est ce que nul livre n'aide mieux à comprendre que le mémoire de M. Hirschauer. Telle est l'opinion d'un bon juge en la matière, notre confrère M. Valois.

« Plusieurs des pièces exhumées par M. Hirschauer, ajoute M. Valois dans le rapport qu'il a lu devant la Commission, semblent à première vue donner raison aux partisans, de plus en plus rares, de la préméditation de la Saint-Barthélemy : telles, par exemple, certaines missives du

nonce Frangipani, du 24 septembre et du 6 novembre 1570, ou encore des dépêches du protonotaire Bramante, des 14 et 28 novembre de la même année (et non de 1571, comme l'indique M. Hirschauer). Mais lui-même sait réduire à leur juste valeur les conclusions qu'en bonne critique il convient d'en tirer, et la solution moyenne qu'il propose se recommande tout particulièrement à l'attention des historiens : « A notre avis, écrit-il, Catherine de Médicis et son fils cherchèrent à maintenir une sorte de trêve entre protestants et catholiques, mais songèrent parfois, au cas où les premiers auraient voulu prendre un trop grand pied dans l'État, à se débarrasser de leurs principaux chefs, tout en évitant une nouvelle guerre. C'est la même idée qui inspira la Saint-Barthélemy. Mais il est invraisemblable de croire à une machination continue contre les protestants. »

Le rôle de Pie V en France peut se résumer de la façon suivante : pendant les périodes de guerre il se flatte d'éliminer le protestantisme par la force des armes ; après la paix de Saint-Germain il s'évertue à empêcher le roi très chrétien de s'allier aux Huguenots et de déclarer la guerre à l'Espagne, et il tâche de l'attirer dans la Ligue catholique contre les Turcs déjà vaincus à Lépante.

C'est en préparant pour l'impression dans le recueil des *Nonciatures de France au XVI<sup>e</sup> siècle* entrepris par le Comité des Archives d'histoire religieuse et placé sous la direction de M. Imbart de La Tour, les papiers des nonces de France sous Pie V, que M. Hirschauer a été amené à rédiger l'étude dont nous venons de rendre compte.

Ni les recherches dans les Archives du Vatican et dans celles de plusieurs villes du Nord de l'Italie, ni le travail de mise en œuvre des matériaux relatifs à la politique de Pie V n'ont épuisé l'activité de M. Hirschauer, qui, pendant un séjour assez long à Naples, a copié la correspondance du conseiller d'État Christophe d'Assonleville avec

Marguerite de Parme au cours des années 1578 et 1579. Très précieuses pour l'histoire de la pacification des Pays-Bas par Alexandre Farnèse, ces lettres seront prochainement publiées dans les *Mélanges* de l'École de Rome.

M. René Massigli s'était révélé archéologue en rédigeant, pendant sa première année d'École, un catalogue du Musée de Sfax ; en seconde année il a fait œuvre de philologue et de canoniste. Le mémoire qu'il nous a adressé est intitulé : *Concile damasien ou Décret gélasien ? Étude sur la forme primitive du décret « De recipiendis et non recipiendis libris »*, accompagné d'une édition critique. Le document dont M. Massigli a voulu tirer les origines au clair et déterminer la valeur, est très important, puisqu'on y trouve la liste officielle des livres authentiques de l'Ancien et du Nouveau Testament avec l'indication des apocryphes. La littérature est fort abondante, mais M. Massigli n'eut pas de peine à constater que les derniers travaux sur le texte n'ont abouti qu'à des résultats insuffisants. M. Massigli a repris la question à la base, c'est-à-dire par l'examen des manuscrits, et il n'y en a pas moins de soixante-seize, qu'il a décrits et collationnés. La seule origine des manuscrits donne quelque lumière sur l'origine même du document. Le Nord de l'Italie, Bobbio, Ravenne, puis Bénévent, le Sud de la Gaule, et les monastères du Nord tels que Corbie, enfin Saint-Gall peuvent avoir fourni un archétype ; aucun manuscrit n'est d'origine romaine.

L'hypothèse damasienne, l'hypothèse gélasienne et l'ormisienne sont successivement examinées et rejetées. Suivant M. Massigli, le décret dont il s'agit est l'œuvre d'un Gaulois, probablement un arlésien, de la fin du v<sup>e</sup> siècle :

« Un Gaulois très averti des choses de Rome, écrit M. Massigli, un catholique mêlé aux querelles religieuses de son temps, un grand admirateur de saint Jérôme, un partisan de Rome qui conserve cependant sa liberté d'appréciation à l'égard de certains écrits sortis des fabriques

romaines de faux, tel apparaît maintenant le pseudo-Damase ; sa science qui n'est pas douteuse, ne va pourtant peut-être pas au delà d'une connaissance superficielle des hommes et des livres dont il s'occupe. »

L'ouvrage eut du succès. Il prit diverses formes, reçut diverses attributions. La forme gélasienne fit fortune : « Rome fut plus longue à l'adopter officiellement, mais lorsqu'après Atton de Verceil et Bouchard de Worms, Anselme de Lucques l'eut admis dans son recueil, le décret gélasien trouva place dans le Décret de Gratien ; c'était sa consécration officielle ; l'œuvre de l'anonyme arlésien prenait rang parmi les lois de l'église romaine. »

M. Chatelain estime que si la conclusion qu'on nous propose en un sujet si délicat n'est pas de tout point définitive, il reste que, grâce à une analyse approfondie des manuscrits et des sources, M. Massigli a enlevé tout crédit aux anciennes opinions<sup>1</sup>.

M. Lucien Romier faisait en 1911-1912 sa deuxième année d'École ; en réalité, c'était sa troisième année de séjour en Italie. Le mémoire qu'il a envoyé à l'Académie est intitulé : *Henri II et l'Italie*. C'est un vrai livre ; ce n'est même que le premier des deux volumes dont l'ouvrage se composera. Cette première partie comprend le récit de la lutte entre Henri II et Charles-Quint jusqu'à l'abdication de ce dernier, et même un peu plus loin, jusqu'à la trêve de Vaucelles conclue en 1556 avec Philippe II. Les textes utilisés sont empruntés aux archives de Rome et de Paris, à celles de Parme, de Modène, de Ferrare, de Venise, de Florence, de Sienne et de Turin, pour ne citer que les dépôts les plus importants. Ce n'est cependant pas d'un recueil de documents qu'il s'agit. M. Lucien Romier,

1. Depuis que M. Massigli a envoyé son mémoire à l'Académie, un livre de M. Ernst von Dobschütz a paru sur la même question, intitulé *Das Decretum Gelasianum de libris recipiendis et non recipiendis im kritischen Text* ; Leipzig, 1912 (Texte und Untersuchungen zur Geschichte d. altchrist. Lit. — 3<sup>e</sup> Reihe, VIII, 4).

qui, aussitôt après sa sortie de l'École des Chartes, s'est fait connaître par une excellente biographie du maréchal de Saint-André, montre une fois de plus le talent qu'il a de composer un livre d'histoire.

Nous ne saurions analyser ici l'ouvrage de M. Romier. Il suffira d'en signaler, à la suite du rapporteur, M. Élie Berger, les passages les plus remarquables, par exemple la peinture de l'antagonisme de Montmorency et des princes lorrains dans les questions italiennes, et l'explication du rôle joué dans la diplomatie d'Henri II par les « cardinaux protecteurs » chargés de maintenir en Italie les intérêts de la France et de ses clients, le cardinal Jean du Bellay, le cardinal de Tournon, disgracié à la mort de François I<sup>er</sup>, puis rentré en faveur, le cardinal Farnèse et surtout le cardinal de Ferrare, Hippolyte d'Este, oncle de la duchesse de Guise, fastueux et magnifique, avide d'autorité, tout-puissant à Sienne pendant les années où les Français y dominèrent, jusqu'au jour où il dut céder la place à son rival Piero Strozzi, le chef des exilés florentins. C'est encore un chapitre plein de choses nouvelles et inattendues que celui où l'auteur a relaté les menées des bannis de Florence et de Naples, les *fuorusciti*, réfugiés à la Cour et à Lyon, et se remuant tant qu'ils peuvent pour pousser à l'intervention de la France en Italie. La révolte de Sienne contre les Espagnols et l'aide que lui prêta la France ont fourni matière à des pages substantielles et vivantes.

En résumé, à l'aise au milieu d'un flot de documents, tour à tour juge éclairé et bon peintre, M. Romier démêle aussi finement les fils des intrigues de partis qu'il trace d'une plume ferme les portraits des acteurs.

Avant de rédiger la seconde partie de son livre, M. Romier s'est rendu aux archives de Simancas. A en juger par le succès de ses investigations italiennes, on peut attendre d'heureux résultats de son séjour en Espagne.

Une curiosité aussi éveillée que la sienne ne devait pas

s'en tenir à un seul sujet d'études ; ce ne pouvait être qu'un centre d'où il a regardé tout autour. Ainsi, des archives d'Urbino et de Pesaro il a tiré de nombreux documents sur le passage des Français dans les Marches et en Ombrie. Il s'est attaché à déterminer les voies de communication entre la France et l'Italie au xvi<sup>e</sup> siècle, et les constatations qu'il a faites donneront la clef de certains problèmes relatifs au mouvement de la Renaissance, aux emprunts de la France à l'Italie. Il a réuni une grande quantité de notes sur l'histoire des palais et villas français à Rome et dans la Campagne. Une simple énumération des biens de Catherine de Médicis à Rome, le palais Madame, la villa Madame, presque tout le Monte Mario, ainsi que Terracine et les Marais Pontins, suffit à indiquer l'importance du sujet.

M. Fawtier, membre de première année, a entrepris la recherche des documents manuscrits relatifs à sainte Catherine de Sienne.

À Rome, comme à Athènes, c'est donc chez les Français, la même ardeur scientifique avec les mêmes succès dans les résultats : en Grèce et en Italie, d'excellents ouvriers et de belles moissons.









MANUELS DE BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE

I. — LES ARCHIVES DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PAR	
M. CH.-V. LANGLOIS, Archiviste-paléographe, professeur-adjoint à la Faculté des lettres de Paris.	
	PAR
	M. H. STEIN, Archiviste-paléographe, Archiviste aux Archives nationales.
1 vol. in-8° de XIX-1000 pages, broché.....	15 fr.
Le même, relié toile non rogné.....	17 fr.

II. — MANUEL DE BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

(BIBLIOTHECA BIBLIOGRAPHICA NOVA)

PAR HENRY STEIN.

1 volume in-8° (XX-895 pages).....	15 fr.
Le même, relié toile, non rogné.....	17 fr.

III. — LES SOURCES DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PREMIÈRE PARTIE : **Des origines aux guerres d'Italie (1494)**,  
par AUGUSTE MOLINIER.

- I. ÉPOQUE PRIMITIVE. — MÉROVINGIENS ET CAROLINGIENS.
- II. ÉPOQUE FÉODALE. — LES CAPÉTIENS JUSQU'EN 1180.
- III. LES CAPÉTIENS, 1180-1328.
- IV. LES VALOIS, 1328-1461.
- V. INTRODUCTION GÉNÉRALE. — VALOIS (*suite*), 1461-1494.
- VI. TABLE GÉNÉRALE rédigée par L. Polain.

DEUXIÈME PARTIE : **Le XVI<sup>e</sup> siècle (1494-1610)**, par H. HAUSER,  
professeur à l'Université de Dijon.

- I. LES PREMIÈRES GUERRES D'ITALIE. — CHARLES VIII et LOUIS XII (1494-1515).
- II. FRANÇOIS I<sup>er</sup> et HENRI II (1515-1559).
- III. LES GUERRES DE RELIGION, FRANÇOIS II, CHARLES IX, HENRI III (1559-1589).

chaque volume, broché.....	5 fr.
— relié toile.....	7 fr.

IV. — BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE DES CARTULAIRES  
FRANÇAIS OU RELATIFS A L'HISTOIRE DE FRANCE

PAR HENRY STEIN.

1 vol. in-8°, broché.....	15 fr.
— relié toile.....	17 fr.

V. — MANUEL PRATIQUE POUR L'ÉTUDE DE LA  
RÉVOLUTION FRANÇAISE

Par PIERRE CARON avec lettre-préface de A. Aulard. 1 vol. in-8°, br.  
5 fr., rel. t. .... 8 fr.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES  
COMPTES RENDUS DES SÉANCES

PUBLIÉS PAR M. LE SECRÉTAIRE PÉPETUEL DE L'ACADÉMIE

Ce recueil paraît tous les mois par fascicules de 7 à 8 feuilles, avec pl. et fig.

PRIX DE L'ABONNEMENT : 12 FRANCS PAR AN

1873 à 1900. — Chaque année complète.....	10 fr.
1901 et années suivantes .....	15 fr.

LIBRAIRIE ALPHONSE PICARD ET FILS

RUE BONAPARTE, 82, PARIS

- L'architecture religieuse en France à l'époque romane, ses origines, son développement**, par R. DE LASTEYRIE, membre de l'Institut. 1 vol. in-8° colombier, 749 p. et 731 fig., broché. 30 fr.  
Reliure amateur..... 42 fr.
- Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine**, par Joseph DÉCURELLE. Tome II, deuxième partie : *Premier âge du fer. Période de Hallstatt*. 1 vol. in-8°, fig., pl. h. t., carte, br. 15 fr. Rel. toile..... 17 fr.
- **Suppléments aux appendices du tome II. IV. Inventaire des épées de bronze hallstatiennes découvertes en France. V. Liste bibliographique des nécropoles et sépultures isolées de l'époque de La Tène découvertes en France. VI. Inventaire par tombe des objets recueillis dans les sépultures non tumulaires de l'époque de la Tène. Index.** 1 vol. in-8° br. 5 fr. Rel. t..... 7 fr.
- Manuel d'archéologie américaine (Amérique préhistorique — civilisations disparues)**, par H. BRUGHAT, avec préface par H. Vignaud, président de la Société des Américanistes de France. — 1 vol. in-8°, 262 fig. cartes et tableaux, br. 15 fr. Rel. t..... 17 fr.
- Manuel de Numismatique française**, par A. BLANCHET et A. DIEUDONNÉ, tome premier : *Monnaies frappées en Gaule depuis les origines jusqu'à Hugues Capet*, par Adrien BLANCHET. 1 vol. in-8°, 248 fig., 3 pl. h. t., br. 15 fr. Rel. t. 17 fr.
- Manuel de Sigillographie française**, par J. ROMAN, correspondant de l'Institut. 1 vol. in-8°, 30 pl. h. t., br. 15 fr. Rel. t..... 17 fr.
- Manuel pratique pour l'étude de la Révolution Française**, par P. CARON, avec une lettre-préface de M. A. Aulard. 1 vol. in-8°, br., 6 fr. Rel. toile 8 fr.
- Manuel d'art Byzantin**, par Ch. DIEHL, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris. 1 vol. in-8° (xt-837 p. et 420 grav.), br. 15 fr. Rel. toile..... 17 fr.
- Manuel de Paléographie latine et française**, par M. Prou, membre de l'Institut, 3<sup>e</sup> édition, entièrement remaniée, 1 vol. in-8°, 509 p. et un album de 24 pl. facsim. en un carton in-4°, broché..... 15 fr.  
Relié toile..... 17 fr.
- Grammaire historique de la langue française**, par Kr. NYROP. Tome IV : *Sémantique* (Sens du mot, changement de sens, valeur des mots, domaine des mots, métonymies, métaphores, euphémismes, etc.). 1 vol. 8°..... 10 fr.
- Les sources de l'Histoire de France au XVI<sup>e</sup> siècle**, par H. HAUSER. III. *Les guerres de Religion, François II, Charles IX, Henri III (1559-1589)*. 1 vol. in-8°, broché. 5 fr. Rel. toile..... 7 fr.
- Le sanctuaire Syrien du Janicule**, par Paul GAUCKLER. 1 vol. in-8°, 39 fig., 68 pl. h. l..... 15 fr.
- Les Comnène, études sur l'empire byzantin aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles**, par F. CHALANDON. — II. Jean II Comnène (1118-1143), et Manuel I Comnène (1143-1180). 1 vol. in-8°, pl..... 20 fr.
- Encyclopédie de l'Islam : Dictionnaire géographique, ethnographique et biographique des peuples musulmans**, publié avec le concours des principaux orientalistes, par Th. Houtsma et R. Basset, gr. in-8°. 16 livraisons parues (Aaron-Dedeagach). Chaque livraison..... 4 fr. 30  
Aucune livraison ne se vend séparément. Il paraît quatre livraisons environ par an. L'ouvrage comprendra 45 livraisons.